

# CENTRE D'ANIMATION les UNELLES

Association loi 1901 à but non lucratif  
Siège social : 11 Rue Saint Maur 50205 COUTANCES

## BULLETIN DE VOTE PAR CORRESPONDANCE

Je soussigné, (Nom Prénom Adhérent),

**Déclare**, après lecture du courrier d'envoi en date du 2 Février 2021 et de tous les documents utiles à nos décisions, **émettre les votes suivants en répondant par OUI dans l'une des cases « adoptée », « rejetée » ou « abstention »** correspondant aux résolutions proposées relatives à l'ordre du jour :

- **Rapports moral, d'activité et financier sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2020**
- **Rapport du commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2020**
- **Rapport du commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées de l'exercice clos le 31 août 2020**
- **Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2020, quitus aux Présidents**
- **Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2020**
- **Approbations des rapports moral, d'activité et financier de l'exercice clos le 31 août 2020**
- **Election des administrateurs**

**CENTRE D'ANIMATION les UNELLES – Consultation du 16 Février 2021**  
*Bulletin de vote par correspondance*

<b>TEXTE DES RÉSOLUTIONS ET VOTE DE L'ADHERANT</b>				
<b>RÉSOLUTIONS</b>		<b>Adoptée</b>	<b>Rejetée</b>	<b>Abstention</b>
<b>À TITRE ORDINAIRE</b>	<b><u>PREMIÈRE RÉSOLUTION</u></b>			
	L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports moral, d'activité et financier et du rapport du commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 août 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports, faisant apparaître un résultat net comptable de 34 718 €uros. En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 31 août 2020 quitus de sa gestion aux Présidents.			
	<b><u>DEUXIÈME RÉSOLUTION</u></b>			
	L'Assemblée Générale, conformément à la proposition du conseil d'administration, décide d'affecter comme suit le résultat net comptable bénéficiaire de l'exercice clos le 31 août 2020 arrêté à la somme de 34 718 €uros : • En report à nouveau : 34 718 €uros			
	<b><u>TROISIÈME RÉSOLUTION</u></b>			
	L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article R.612-6 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte et approuve l'absence de conventions nouvelles conclues au cours de l'exercice clos le 31 août 2020.			
	<b><u>QUATRIÈME RÉSOLUTION</u></b>			
	Il est procédé au vote pour l'élection des nouveaux membres du CA et des anciens membres qui se présentent à nouveau. La crise sanitaire liée à la Covid19 nous a poussés à demander aux adhérents à nous transmettre leurs actes de candidatures en amont du 20 janvier au 1 <sup>er</sup> février 2021.			
	<b>Candidats sortants se représentant</b>	<b>Jacky ROBIOLLE</b> (représentant de l'association Université InterÂges)		
<b>Marc LAVIEILLE</b> (représentant de l'association Bekanabou)				
<b>Danièle LEGUEURLIER</b> (représentant des adhérents à titre individuel)				
<b>Colette POINCHEVAL</b> (représentante des adhérents à titre individuel)				
<b>Nouvelles candidatures</b>	<b>Sophie LAINE</b> (représentante de l'association Entente Sportive Coutances)			

Le

En deux exemplaires

**Signature :**

Nom Prénom Adhérent